



n°130 - MAI 2021

[www.commune-de-mardeuil.com](http://www.commune-de-mardeuil.com)

# Mardeuil

## Actu



## **BUDGET 2021 :**

**Une Fiscalité stable n'empêche pas  
des Projets Ambitieux**





Centre de Loisirs / Plan mercredi

Installation et décoration du sapin pour un Noël presque « normal »  
... un air festif dans une période morose

**Développement durable : Acte I**

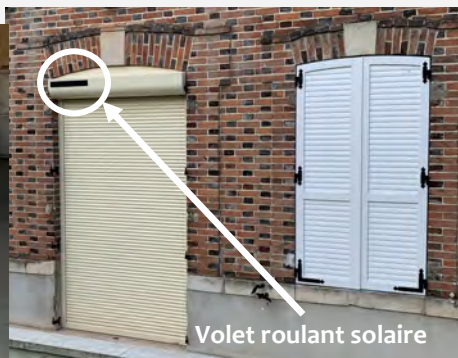
Solaire, sécurité des agents,  
voiture hybride plus  
« propre » ...



Porte coulissante



consommation moyenne  
de carburant = -10% de celle d'une  
voiture essence équivalente



Volet roulant solaire

Installé côté sud, le solaire est un  
moyen d'économiser l'énergie  
d'origine nucléaire ou fossiles



**Travaux dans le dortoir**

Course contre la montre pendant les  
vacances de Noël, le dortoir a été vidé,  
reloqué de haut en bas, pour une reprise  
le 4 janvier 2021 ...  
merci au service technique  
et à l'entreprise Yohann Boulard  
pour leur efficacité



En bas à gauche : le résultat avec les lits





## Entre espoir et projets : un confinement actif !

Peu de place à la décompression !

A l'heure de découvrir le nouvel opus du magazine communal se profile la fin de la première année du mandat de la nouvelle équipe municipale. Installé depuis le 23 mai 2020, ce bataillon a dû improvisé un peu, navigué beaucoup, comprendre rapidement.

Le contexte sanitaire, les enjeux communaux et intercommunaux, les instances étatiques, les décisions à expliquer ou à justifier ... sans en avoir toujours les informations en amont ... Pour autant, restent les projets à mener sur lesquels nous nous sommes engagés.

Ce sont de beaux projets, pour notre commune et ses habitants, pour notre qualité de vie et pour notre futur.

Cette pandémie exacerbe les tensions, l'individualisme et le sentiment d'impunité. Il faut donc s'armer de moyens pour les gommer ou les réprimer. La vidéosurveillance viendra d'ici quelques mois apporter une première réponse à certains comportements, un nouveau plan de circulation en apportera une seconde.

Je suis conscient que celles-ci ne suffiront probablement pas à tout régler.

Chacun a, à son niveau, une responsabilité pour contribuer à l'épanouissement de l'ensemble.


Les enjeux : la tranquillité de tous et des modes de déplacements plus vertueux. Les volets environnement et développement durable sont également au programme : via l'appel à projet « Trame verte, Trame bleue » auquel Mardeuil a candidaté pour le premier et à son intégration dans la réflexion lors de travaux pour le second.

Ma détermination est intacte, tout comme celle de l'ensemble du conseil municipal, pour instaurer une culture du bien vivre dans notre commune, quelle que soit la génération dans laquelle on se trouve. L'écoute, la communication et la concertation sont de mises.

Seul nous sommes faibles, ensemble, nous sommes l'avenir.



Denis de CHILLOU de CHURET  
Maire de Mardeuil

La position de Mardeuil parmi les communes de 500 - 2000 habitants dans le département au palmarès 2021 des villes et villages où il fait bon vivre 

### CITATION (DU MOMENT)

« On façonne les plantes par la culture et les hommes par l'éducation »  
Jean-Marie Rostand

### Le savez-vous ?

Brûler 50 kg de végétaux à l'air libre rejette autant de particules fines que 9 800 km parcourus par une voiture diesel récente en circulation urbaine

### Fête patronale (11 au 14 juin)

L'espoir est permis, des inconnues demeurent : buvette, feu d'artifice et couvre-feu à 23h, jauge ...

Rien n'est simple, mais notre volonté est que la Fête puisse se tenir ... même avec des adaptations ...

Après avoir interrogé Madame la sous-préfète d'Epernay lors d'un point en visio le 7 mai, j'ai eu la confirmation que celle-ci devrait pouvoir se tenir ... (sous réserve d'un protocole renforcé et que la décrue se poursuive)



### Emplois saisonniers :

Comme à chaque période estivale, il est fait appel à des jeunes de la commune pour s'occuper de l'arrosage et du désherbage des massifs/suspensions .

Période :

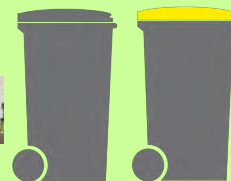
5 juillet au 03 septembre

Vous pouvez envoyer ou déposer CV + lettre de motivation au secrétariat de mairie du 1er au 11 juin 2021



### COLLECTE DES DÉCHETS

Pour renforcer la sécurité des agents de collectes, l'Agglo Epernay a modifié l'ordre de ramassage : celui-ci se fait dorénavant par côté de rue, afin d'éviter des traversées dangereuses, surtout en période de pointe. Autre finalité : éviter les marches arrières.



### Mariage

MAFFRE Gérard et TINGRY Nathalie le 12 décembre 2020

### Naissances

ILLE Natan le 27 février 2021

PAULET Imany le 20 mars 2021

DELREE CHAPLART Amélia le 22 avril 2021

### Décès

DENAY Claude le 02 mars 2021

MANDON Luc le 04 avril 2021

Certaines données ne sont pas mentionnées faute d'autorisation des familles

### ETAT CIVIL

### AGENDA

Compte tenu de la situation sanitaire, l'agenda ne contient aucune date. Si des événements peuvent se tenir, la population en sera informée au fur et à mesure.



## Les Conseils Municipaux d'un Mardeuil Actuel à l'autre ... (extraits)



### CONSEIL MUNICIPAL DU 11 DÉCEMBRE 2020

#### 1. CAECPC : délégation des pouvoirs de police :

Au profit du Président d'Epernay Agglo Champagne: il s'agit uniquement des pouvoirs de police spéciale. Le maire propose de déléguer les pouvoirs dont la compétence appartient déjà à Epernay Agglo Champagne : collecte des déchets, assainissement et les gens du voyage. Opposition quant aux transferts de 2 articles : l'habitat et la voirie. Propose le transfert du pouvoir de police spéciale dans le domaine des déchets (mise en œuvre de l'article L.541-3 du code de l'environnement).

#### 2. Voirie : effacement réseau RD03 :

Effacement réseau RD03 : un devis a été demandé au SIEM et la participation de la commune s'établirait comme suit : Effacement réseau bt, effacement réseau Orange et effacement réseau éclairage public pour un montant total de 614 400€ TTC, la participation communale s'élevant à 157 200€. **Vote : 19 pour**

#### 3. Demande de subventionnement de travaux communaux :

Entre plan de relance, dotations et subventions (Etat, Région ou Département), nos projets sont susceptibles d'être aidés. Nous privilégierons : l'installation de vidéo protection (subvention de 20 % à 40 % de la dépense, estimée à 62 000 €), la voirie – réseaux (subvention 20 % à 30 %, chiffrage de 181 000 € en voirie). **Vote : 19 pour**

#### 4. Personnel communal : mise en place d'un compte épargne temps :

Afin d'éviter un report de congés d'une année sur l'autre, et sur les demandes de plusieurs agents, il a été proposé la mise en place d'un CET (Compte Epargne Temps). Le centre de gestion l'a validé, nous pouvons nous prononcer sur celui-ci. **Vote : 19 pour**

#### 5. Personnel communal : modification du régime des astreintes :

Le centre de gestion l'a validé dans sa séance du 10 décembre. Celui-ci englobe des astreintes de déneigement et les astreintes de sécurité / salubrité. Les astreintes hivernales sont déclenchées par le responsable du ST. Il bénéficiera pour cela d'une astreinte de décision.

#### 6. Personnel communal : poste coordinateur enfance – jeunesse :

Valentin Beauchet, coordinateur à l'Accueil de Loisirs nous a demandé une disponibilité à partir du 1er janvier 2021. Un recrutement a été lancé pour le remplacer, Virginie Chappuy a été choisie, elle prendra ses fonctions le 1er mars. Durant ce laps de temps, la direction sera confiée à Léonard Collard-Burnet. **Vote : 19 pour**

#### 7. Dématérialisation des actes : approbation rapport de gestion :

Il concerne la société x-Demat (Société Publique Locale) qui propose des services et prestations à destination des collectivités membres, en permettant la dématérialisation des actes, les envois au contrôle de légalité, les convocations aux différentes commissions ou conseil municipal, elle permet les envois au comptable public (DGFIP) pour ce qui est du paiement de factures ou des payes, la signature des marchés. **Vote : 19 pour**

#### 8. Finances : décision modificative (DM) chapitre 65 :

La modification des indemnités des élus (élections municipales de 2020) n'avait pas été prise en compte dans le budget primitif 2020, car non votée alors. Une DM doit permettre d'alimenter ce chapitre à hauteur de 2000€, afin de permettre les écritures jusqu'au 31 décembre.

Cette somme sera déduite du budget espaces verts qui est largement excédentaire. **Vote : 19 pour**

#### 9. Tarif communaux 2021 : Il est proposé de ne pas modifier ces tarifs. **Vote : 19 pour**

#### 10. SIMU : avis sur le retrait de communes membres :

La commune d'Oeuilly a fait part de sa volonté de quitter le SIVU, n'ayant plus d'école dans sa commune. Le conseil syndical a voté pour à la majorité des voix, ce qui permet la poursuite de la procédure au niveau des communes membres. A notre conseil de se positionner sur la demande d'Oeuilly. **Vote : 19 pour**

#### 11. Jeu concours « vœux 2021 » :

Après avoir soutenu nos commerces alimentaires dits « essentiels », la commission des fêtes souhaite mettre en place un soutien ponctuel aux commerces non alimentaires de la commune, qualifiés de « non essentiels ». Sont concernés : Béatrice Desboeufs, Béatrice coiffure - Annabelle Mlakar, esthéticienne - Marie-Odile Gamet, esthéticienne - Cindy Delouvin, sophrologue - Aurélie Pery, hypnologue - Sandrine Belhache, look canin.



## Les Conseils Municipaux d'un Mardeuil Actu' à l'autre ... (extraits)



### 12. Demande de subventions diverses :

Vie libre : son rôle est de venir en aide aux personnes sujettes aux addictions alcooliques.

Elle est intervenue à plusieurs reprises sur notre. Patrice, intéressé par la question ne prend pas part au vote.

Il est proposé une subvention de 300€. **Vote : 18 pour, un élu ne prenant pas part au vote**

### CONSEIL MUNICIPAL DU 5 FÉVRIER 2021

1. **Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 11 décembre 2020 : Vote : 16 pour**

#### 2. Finances : autorisation crédits investissement :

Il s'agit de pouvoir effectuer une avance sur le budget primitif 2021, traditionnellement voté en mars.

L'article L 1612-1 du CGCT le prévoit, dans la limite de 25 % des crédits ouverts en 2020 (502 000€). Compte tenu de notre besoin de financement, il vous est proposé de limiter cette avance sur crédit à 60 000€. **Vote : 16 pour**

#### 3. PPRI : approbation :

Le PPRI est un outil de prévention des inondations, qui régit l'aménagement pour réduire la vulnérabilité des biens et des personnes. Le dernier datait de 2017, un nouveau PPRI est en phase avancé. **Vote : 16 pour**

#### 4. Approbation du compte administratif 2020 :

Le compte administratif approuve les comptes de l'exercice écoulé et permet l'affectation de résultat (excédent ou déficit). **Vote : 15 pour (le maire ne prenant pas part au vote)**

#### 5. Finances : décision modificative n°03 :

Pour information, il s'agissait d'une écriture de remboursement de la taxe d'aménagement à la société IMMO Mousquetaires. Après l'abandon de ce projet, il nous faut rembourser cette somme. **Simple information**

#### 6. Personnel communal : gratification événements familiaux :

Réflexion en bureau, sur la possibilité, de faire un geste à l'occasion d'événements familiaux. Après discussion, l'ensemble propose un montant de 100€ pour : naissance (simple ou multiple) ou adoption (simple ou multiple), mariage ou PACS. Ce montant s'entend par événement. **Vote : 15 pour et 1 abstention**

### CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MARS 2021

1. **Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 5 Février 2021 (évoquée en fin de conseil) :**

**Votes : 19 pour**

#### 2. CAECPC : renouvellement de la convention marché :

Le service marché assure, au nom de la commune, la publication des appels d'offres. La proposition de renouvellement de la convention pour la durée du mandat (6 années, de 2020 à 2026). **Votes : 18 pour**

#### 3. CAECPC : groupement de commande voirie :

Il concerne les marchés de voirie. Les communes utilisent le service lorsque des travaux de voirie sont prévus, les besoins seront recensés chaque année. **Votes : 18 pour**

#### 4. Présentation de l'état des indemnités aux élus :

L'article L 2123-24-1-1 du CGCT l'impose. Les indemnités versées aux élus en 2020 s'élèvent à 70 285,20 € brut.

#### 5. Admissions en non-valeur – provisions pour dépréciation des actifs :

Lorsque la mairie ne peut recouvrer l'ensemble des titres qu'elle émet, malgré les relances des services de la trésorerie, cela nous impose d'annuler des titres. Nous avons pour ce conseil, une somme de 385,83€ à admettre en non-valeur. Il nous faut ouvrir les crédits en section de fonctionnement pour l'annulation de cette dette.

**Votes : 18 pour**

Le « provisionnement » pour risques d'impayés doit être prévu, c'est pourquoi nous avons décidé de provisionner 500€ au BP 2021 (> à 1.400€ à récupérer). **Votes : 18 pour**

#### 6. Vote des taxes locales :

Dans le cadre de la réforme de la fiscalité, l'État compense la perte de la TH par le transfert aux communes du foncier bâti (FB) du département. Il est proposé de ne pas modifier les taux pour l'année 2021.

**Taux sur le foncier bâti = 33,98% (taux communal + départemental)**



## Les Conseils Municipaux d'un Mardeuil Actuel à l'autre ... (extraits)



### 7. Budget primitif 2021

Budget d'investissement : 547 162,03€ (dépenses et recettes)

Budget de fonctionnement : 2 089 695€ (dépenses et recettes) **Votes : 18 pour**

### Arrivée de Monsieur Emmanuel SCHAEFFER à 19h12

### 8. PPRI : approbation

Il s'agit du Plan de Prévention des Risques Inondations Marne aval, secteur d'Épernay. Le PPRI est un outil de prévention des inondations, qui régleme l'aménagement en vue de réduire la vulnérabilité des biens et des personnes. Le dernier datait de 2017. **Votes : 19 pour**

### 9. Cession de terrain :

Cession de la parcelle cadastrée AL 614, « Parking Pasteur », à Mr et Mme Philippe GAMET, riverains. Je vous propose de fixer le prix de 9€/m<sup>2</sup>, pour effectuer cette vente. La commune restant propriétaire de la parcelle AL0613 située en amont. Un aménagement y sera effectué. **Votes : 19 pour**

### 10. Instauration tarif de location

Nous avons une demande de location de la buvette foot, suggérée à la place du préau des écoles. Aucun tarif n'a été créé à aujourd'hui, je vous propose d'en créer un. Pour votre information, le tarif préau est de 60€. Après discussions, il est mis au vote un tarif de 50€ (avec un engagement sur les préconisations « COVID » à accepter est nécessaire). **Votes : 14 pour, 1 abstention et 4 contre**

### 11. Demande de subventions diverses :

- **CCAS** : Subvention qui permet d'assurer son fonctionnement et son équilibre budgétaire. Une somme de 13 700€ est sollicitée. **Votes : 19 pour**

- **Entour'Age** : Cette association intervient auprès de la population mardoillate, notamment pour des aides aux personnes âgées. Participation financière de notre commune à 1€ par habitant et par an (1535€ en 2021). Vote sur le même montant que l'année précédente. **Vote : 18 pour (Marie-Christine BRESSION, intéressée ne prend pas part au vote)**

- **AIMAA** : Proposition de convention avec le refuge d'Épernay : prise en charge des animaux errants apportés par des particuliers ou des professionnels et gestion des chats errants. Adhésion : 0,40€ par habitant (604€). Versement de ce montant avec les subventions aux associations communales (en juin prochain). **Votes : 19 pour**

- **Côteaux, Maisons et Caves de Champagne** : subvention annuelle. Notre commune ayant une économie locale tournée vers ce secteur, il semble logique de perpétuer ce versement. Participation : 0,50€ par habitant (755€). **Votes : 19 pour**

- **Soutien marnais** : **Votes : 1 pour, 8 abstentions, 10 contre** (un courrier sera envoyé à l'association afin de prendre contact et connaître précisément leurs actions).

- **Fondation du patrimoine** : Cette association à but non lucratif s'engage aux côtés des collectivités territoriales afin de sauvegarder le patrimoine français. **Votes : 6 abstentions, 13 contre**

### 12. Informations diverses

- Un **diagnostic** pour évaluer les RPS (Risques Psycho-Sociaux) et la QVT (Qualité de Vie au Travail) va être mené sur l'ensemble du personnel communal, par le Centre de Gestion.

- Information « BAFA » : le stage est prévu du 26 avril au 2 mai pour nos lauréates.

- **Espace Laure** : Plusieurs réunions avec la CAF : passage du CEJ vers un CTG dans le cadre d'une convention et d'un plan d'action propre à chaque commune. Des évolutions sur notre AL sont possibles : ouvertures plus larges sur certaines vacances ou les vacances d'été, possibilité d'accueillir des enfants habitants la commune mais non scolarisés dans le village lors des vacances d'été, ouverture d'un « groupe pré-ados » : 6è et 5è, lors des vacances d'été. A discuter en commission puis en conseil municipal.

- **Brocante 2021** : Annulation en raison de la crise sanitaire. En 2022, la brocante reviendra à l'Union Cycliste. Puis : 2023 : Club Pongiste ; 2024 : Tennis Club Mardeuil ; 2025 : Club Sportif de Mardeuil ; 2026 : Foot Anciens ; 2027 : Jiu-jitsu-Judo ; 2028 : Harmonie .

- **Elections départementales et régionales** : Elles auront lieu les 20 et 27 juin prochains, avec un double scrutin pour l'occasion.



# TRAVAUX / AMÉNAGEMENTS



Rue des Semons  
enfouissement des réseaux  
et trottoirs rénovés



Rue des Chaumes - accessibilité PMR\*,  
comme devant la nouvelle aire de Jeux

## Projet futur : zone urbanisée - Lotissement

Il convient de tempérer ou d'apporter des réponses aux rumeurs qui circulent : ce projet existe, mais à aujourd'hui, rien n'est décidé en terme de planning, de lots ou d'emplacements de parcelles.

Soyez certain(e)s que vous serez averti(e)s au moment opportun.



## Modifications et créations



Espace paysager - îlot de tranquillité  
« Square Lutz »

Ces zones n'attendent plus que les végétaux, arbres, plantes et autres espèces mellifères pour créer des écrans vertueux, respectueux de la biodiversité et agréables à vivre.

D'autres emplacements sont envisagés dans la commune, pour se préparer à respirer ... en extérieur ... et profiter du spectacle de la NATURE



Cimetière II : le périmètre est délimité



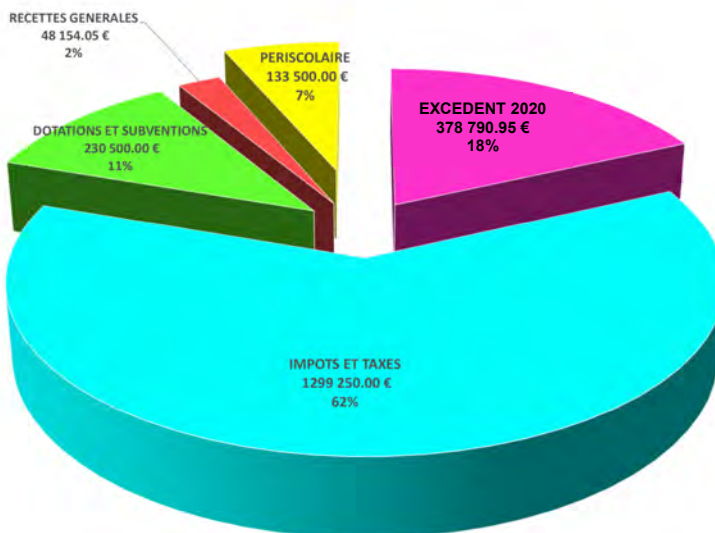
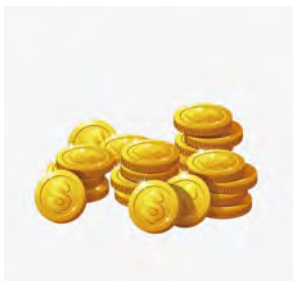
L'Espace JEUX, réhabilité et restauré, a son nouvel emplacement



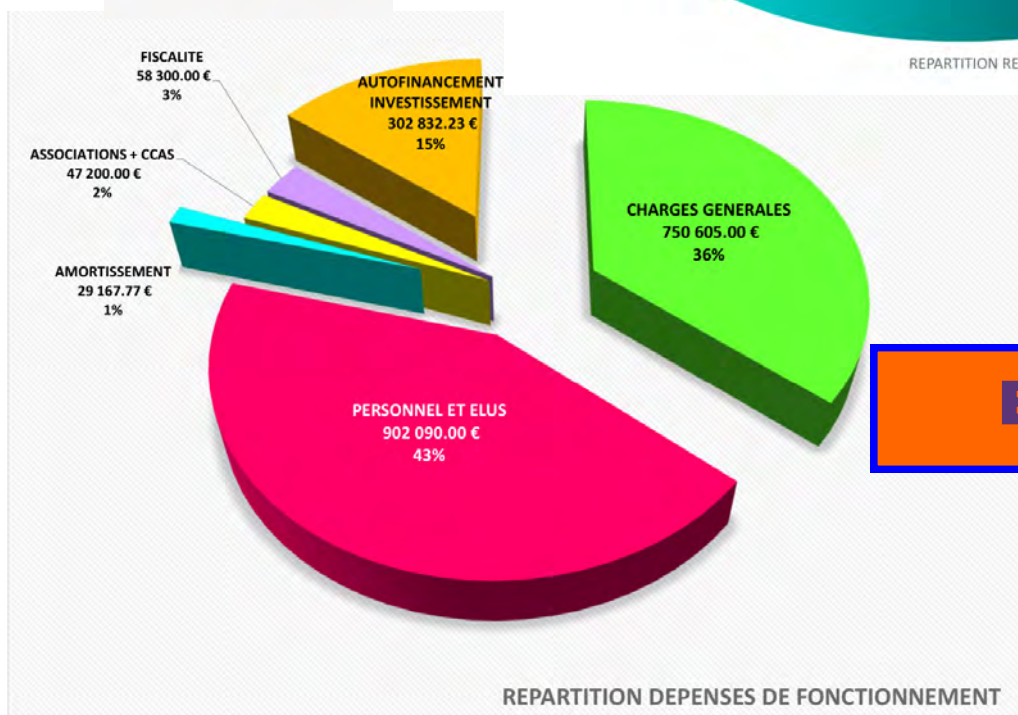


## FONCTIONNEMENT

2 090 195 € \* (recettes et dépenses)



REPARTITION RECETTES FONCTIONNEMENT

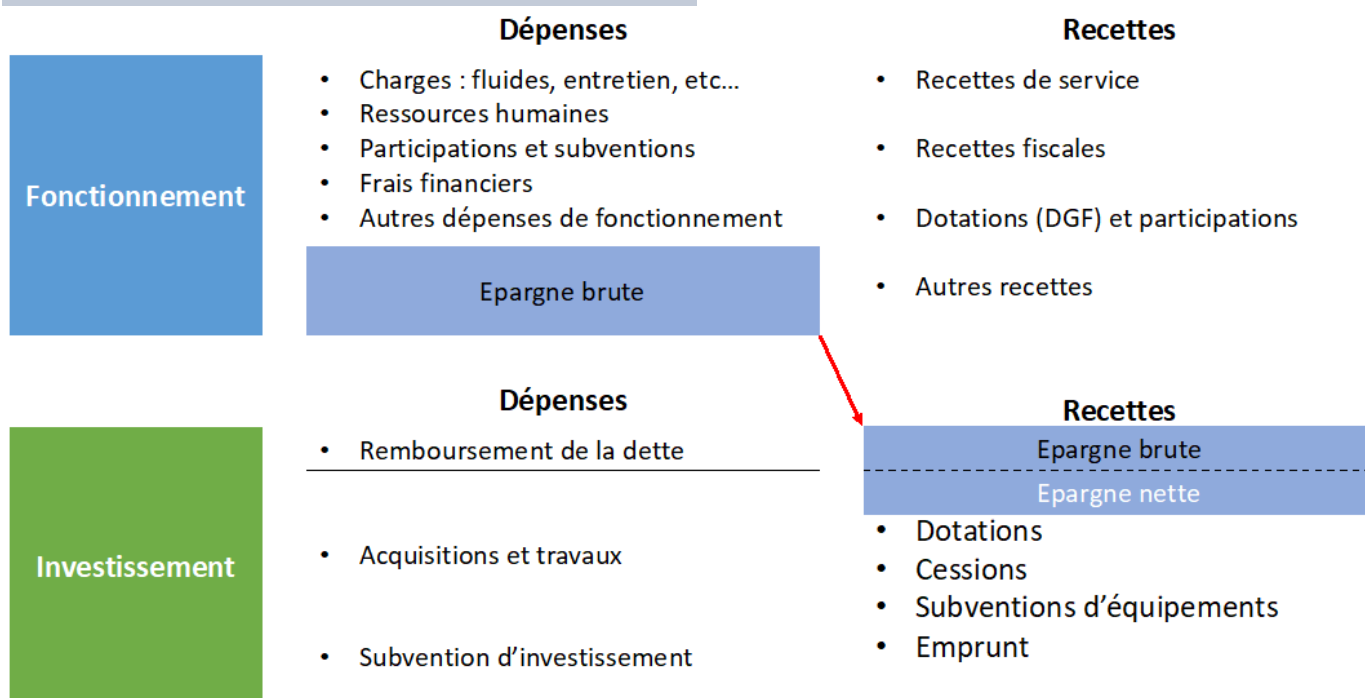


REPARTITION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

**BUDGET**



Le schéma de principe du budget d'une commune



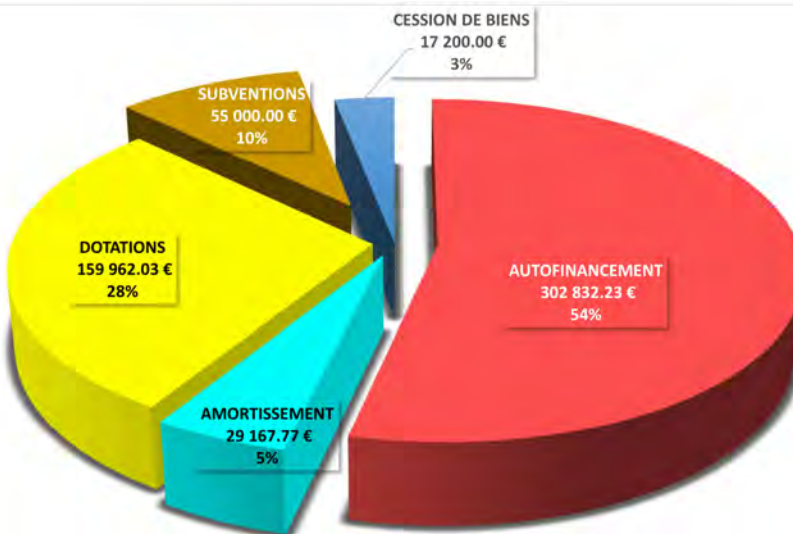




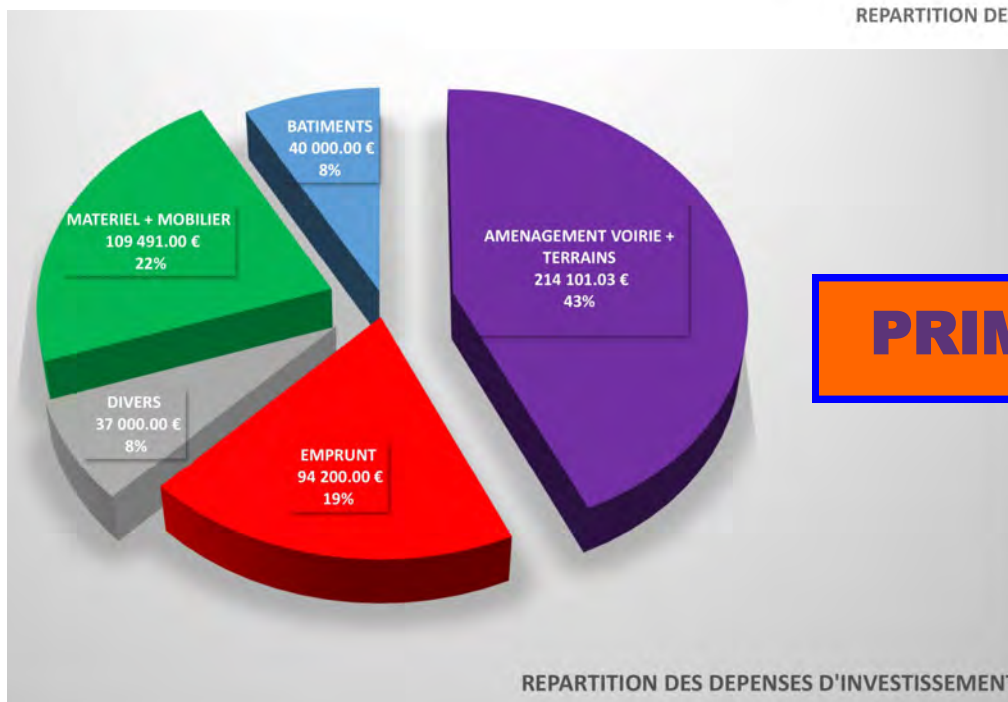
MUNICIPALITÉ

## INVESTISSEMENTS

564 162.03€ \* (recettes et dépenses)



REPARTITION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT



REPARTITION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

**PRIMITIF 2021**

\* Il existe une différence entre les chiffres du Conseil Municipal du 26 mars 2021 et ceux-ci : une décision modificative est intervenue

## TAXES LOCALES : des taux inchangés en 2021

Dans le cadre de la réforme de la fiscalité, l'État compense la perte de la Taxe d'Habitation par le transfert aux communes du Foncier Bâti (FB) du département. Le Conseil Municipal, dans sa séance du 26 mars dernier a validé le maintien des taux au niveau de ceux de 2020.

**Taux sur le foncier bâti = 33,98%\***

**Taux sur le foncier non bâti = 34,08%**



\*se compose du taux communal + départemental = même taux qu'en 2020



MUNICIPALITÉ

# CCAS / INTERGÉNÉRATIONNEL données et budget

**Engagement pris, engagement tenu, voici dans le détail  
les budgets consacrés à nos Séniors en 2020 : 73 389,20 €**

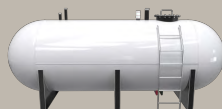
**CLOS DES CARELLES : 57 354,62 €**

Charges de personnel  
Loyer et charges de la structure  
Animations  
Fournitures



**CCAS : 16 034,58 €**

Repas des anciens  
Colis des anciens  
Portage de repas  
Aides ponctuelles



ALSH Loisirs

## Le CLSH de Mardeuil a Accueilli 40 enfants lors du centre de février

Le thème du « petit prince » a été retenu lors de la 1ère semaine des vacances. Il a captivé petits et grands. Les enfants ont pu découvrir cette histoire à travers de nombreuses activités : création de renard et mouton en papier pour les plus petits ou encore de nombreux jeux, expositions, et la diffusion du film « petit prince » pour les plus grands. La 2ème semaine s'est déroulée sur le thème de « L'Amérique ». Le concept étant de découvrir chaque jour un pays du continent. Les enfants ont pu explorer les Etats-Unis à travers des activités sportives (le baseball) et différentes activités manuelles (confection de statut de la liberté). Ensuite, nous sommes allés au Pérou fabriquer des tipis et au Brésil pour participer au défilé costumé du carnaval.

Pour finir la semaine, une boom aux couleurs du Mexique a permis aux petits et aux grands de terminer le centre sur une touche de bonne humeur et de convivialité.

*Bienvenue*



Recrutement



**Virginie CHAPPUY**  
Responsable  
Service Animation  
Centre de Loisirs





MUNICIPALITÉ

## GESTES CITOYENS CITOYENNETE / CIVISME

**Elections Départementales et Régionales  
les 20 et 27 Juin prochains**  
Pour voter, il est indispensable de se munir  
de la carte d'électeur et d'un document  
d'identité avec photo  
**Pensez également à votre stylo**  
(info procuration en fin de magazine)



### Le code de la route s'applique ... même à l'arrêt !

Il est rappelé que le stationnement sur les trottoirs est interdit (l'article R417-11 du Code de la route stipule qu'un stationnement sur le trottoir d'un véhicule motorisé est considéré comme gênant la circulation publique). De fait, c'est verbalisable. L'amende s'élève à 135€ pour les voitures et à 35€ pour les deux-roues et trois-roues.



Stationner sur un passage piéton est considéré comme gênant... et peut vous coûter cher ! Depuis le 30 juin 2015, l'amende pour stationnement gênant est de 135€.



Les photos auraient pu être plus nombreuses ... évitons cela, permettons une circulation piétonne fluide et en sécurité

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) de Mardeuil a son logo ...



Il a été choisi en commission le 28 avril dernier, après un vote quasi-unanime de :

**Mathilde, Axel, Louis, Thibault et Nicolas, nos 5 élus**

Panneau du code de la route ...



La circulation est interdite à tout véhicule, dans les deux sens, afin de garantir la sécurité de toutes et tous sur les espaces verts des terrains de foot, city-stade, et leurs abords,

Merci de le respecter

Il est rappelé que le tir à la carabine, pistolet ou autre arme à plombs ou autre est interdit à l'intérieur de la commune !



Incivilités en tous genres !

Le projet est validé, les zones d'implantations ont été définies, tout doit être en place pour début septembre prochain.

Vous trouverez la photo du village, avec les lieux choisis ...

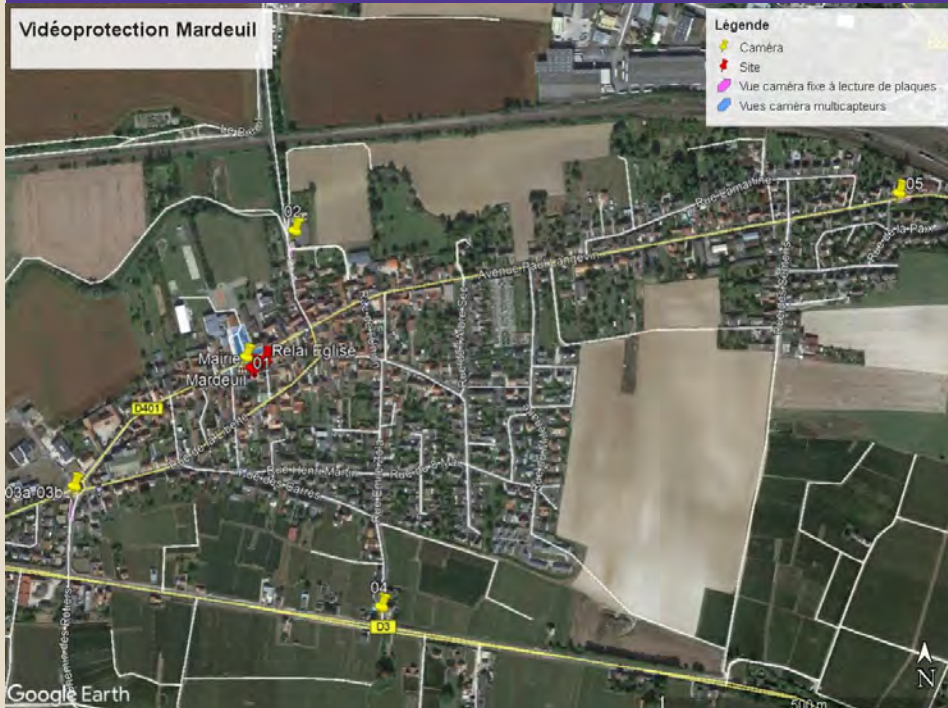
Une légende en couleurs explique les choses.

Le but est de sécuriser le village par rapport à ses entrées, d'éviter les comportements excessifs.

Par la suite, d'autres caméras seront installées, mais vers le centre du village



## INSTALLATION DE LA VIDEOSURVEILLANCE





## COMMEMORATION

8 mai



Le 8 Mai dernier a eu lieu la commémoration du 76ème anniversaire de la victoire des forces alliées sur l'Allemagne nazie, mettant fin à la Seconde Guerre mondiale en Europe, en présence d'un nombre limité de personnes, confinement oblige.

L'Harmonie de Mardeuil a accompagné cette cérémonie en musique, avec 3 instruments et le chef d'orchestre. Nous les en remercions.

Le devoir de mémoire se doit d'être entretenu !

Espérant pouvoir accueillir la population et les associations, dans des conditions optimales pour le 13 et 14 juillet prochain ...



19 mars

Pavoisement de la plaque de la rue du 19 mars 1962, jour anniversaire du cessez-le-feu en Algérie. Cette journée permet de commémorer les accord d'Évian du 18 mars 1962, de rassembler et rendre hommage à toutes les victimes civiles ou militaires qui sont tombées durant la guerre d'Algérie et les combats au Maroc et en Tunisie.



## SOLLICITATION DES HABITANT(E)S

La **nouvelle aire de jeux** sera opérationnelle dans quelques semaines, le temps à la pelouse fraîchement semée de s'acclimater à sa nouvelle commune ...

Il est proposé à **chaque habitant**, de **participer à un jeu** pour **trouver un nom** à cet Espace ...

Vous pouvez le faire en :

- Envoyant un mail sur [mairie-de-mardeuil@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-mardeuil@wanadoo.fr)
- En déposant un courrier en mairie,

**Date limite : le vendredi 11 juin prochain**

Merci d'y indiquer vos :

nom, prénom, coordonnées téléphoniques, adresse, et le nom que vous suggérez.

Ensuite, un **vote** sera organisé **du 16 juin au 2 juillet inclus** pour départager les propositions.







**24 avril : Opération gratuite de broyage de végétaux**

## Aurez-vous le plus beau jardin naturel ?

Epernay Agglo Champagne organise un concours photographique sur le jardinage au naturel, au fil des saisons. Les habitants intéressés par ce concours sont invités à proposer des clichés mettant le potentiel de leur culture en valeur grâce à l'utilisation de techniques simples et écologiques (jachère fleurie, paillage, compostage...).

**Ce concours se déroulera jusqu'au 1er octobre.**

Les photos les plus représentatives seront récompensées et leurs photographies seront exposées à l'occasion du Forum Climat en octobre.

### EPERNAY AGGLO CHAMPAGNE

## Consignes de tri

### Les Papiers & Cartonnettes

**Se trient dans le bac/sac bleu**

- Papiers
- Journaux
- Prospectus
- Magazines
- Cartonnettes
- Enveloppes
- Catalogues & annuaires

Papiers & cartonnettes

**Ne se trient pas dans le bac/sac bleu**

À déposer dans les ordures ménagères résiduelles

- Cartons de livraison\*
- Papier peint/Tapisserie\*
- Papier absorbant
- Films
- Emballages souillés
- Objets en plastique

**Du 1<sup>er</sup> avril au 30 juin et du 1<sup>er</sup> septembre au 31 octobre**

**PIERRY ET VOIPREUX :**

- Lundi : FERMÉES
- Mardi : 14h-18h
- Mercredi, jeudi, vendredi et samedi : 9h-12h et 14h-18h
- Dimanche : 9h-12h

**MAGENTA :**

- Lundi : FERMÉE
- Mardi : 14h-18h
- Mercredi : 9h-12h et 14h-18h
- Jeudi : FERMÉE
- Vendredi et samedi : 9h-12h et 14h-18h
- Dimanche : FERMÉE

**RAPPEL :**

Accès gratuit et exclusivement réservé aux résidents de l'Agglomération.

Accès interdit aux professionnels à Pierry et Magenta. Autorisé sous certaines conditions à Voipreux (sauf les samedis et dimanches)

**D'INFOS**

Service Gestion et Prévention des déchets : 03 26 56 47 15  
infodechets@epernay-agglo.fr  
www.epernay-agglo.fr

### EPERNAY AGGLO CHAMPAGNE

## Consignes de tri

### Les recyclables

**Se trient dans le bac/sac jaune**

- Bouteilles plastiques d'entretien
- Opercules
- Couvercles
- Emballages alu
- Bouteilles et flacons en plastique
- Conserves
- Canettes
- Briques alimentaires

Recyclables

**Ne se trient pas dans le bac/sac jaune**

À déposer dans les ordures ménagères résiduelles

- Gobelets
- Pots
- Tubes
- Films
- Barquettes
- Objets en plastique

### EPERNAY AGGLO CHAMPAGNE

## Consignes de tri

### Les biodéchets

**Se trient dans le bac marron**

- Marc de café
- Sachets de thé
- Pelures de fruits/légumes
- Petits papiers/cartons
- Restes de repas
- Papiers absorbants
- Cs de poulet
- Noyaux de fruits
- Pain

Biodéchets

**Ne se trient pas dans le bac marron**

À déposer dans les ordures ménagères résiduelles

- Capsules de café
- Bioplastiques
- Cartons de livraison\*

## FOCUS sur la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)

Instaurée par la Loi, afin de rendre visible le coût du service des déchets pour chaque contribuable « producteur » de déchets.

L'objectif de cette taxe est pédagogique et vise à responsabiliser chaque citoyen pour diminuer la quantité de déchets produits et favoriser le recyclage.

### Que paie t-on ?

Le coût du service de prévention et de gestion des déchets : les collectes en porte à porte des poubelles; le traitement des déchets (transport, incinération, tri ... ) ; l'exploitation des déchèteries communautaires ; l'achat des composteurs ; les collectes en apport volontaire (verre, textile) ; la fourniture et la maintenance des bacs et sacs poubelle ; la prévention et la communication ; la gestion administrative du service ;

### Comment est-elle calculée ?

Elle est basée sur la valeur locative du local, y est appliqué un taux, (qui entre dans le calcul de la taxe foncière bâti). Chaque contribuable n'a pas le même.

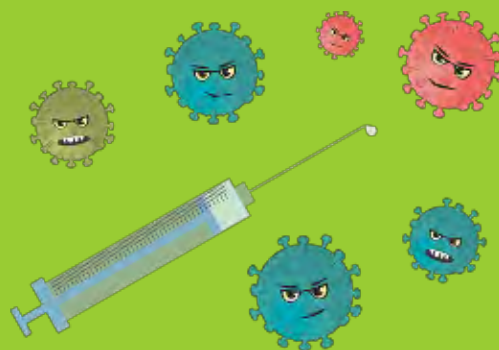
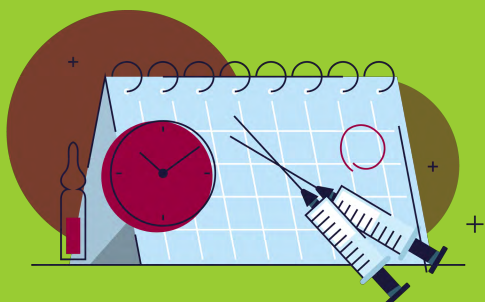
### Qui la paie ?

Tous les ménages, directement ou indirectement.

Les entreprises également, dans le cas où elles n'ont pas un contrat de prestation de service spécifique.

**Plus d'infos ?** Contactez le service via :  
infodechets@epernay-agglo.fr ou le 03.26.56.47.15

# J'ai ma dose



CB. Bonjour Eric, comment vas-tu ?

EB. Très bien, content de te voir. Avec la chance d'être vacciné parmi les premiers. Et toi Candice, tout va bien ?

CB. Parfaitement, je suis ravie de mon installation et vaccinée également avec l'AstraZeneca.

EB. Apparemment tu l'as bien supporté. Mais il est désormais réservé aux plus de 55 ans.

CB. Oui effectivement, le risque de caillot est exceptionnel et ça me rassure d'être protégée. D'autant plus lorsqu'on est soignant.

EB. Je ne comprends pas l'hésitation vaccinale de certains soignants, heureusement une minorité, 7 sur 10 sont déjà vaccinés. C'est vrai qu'il existe des incertitudes.

CB. Oui on ne connaît pas la durée de protection des vaccins. Puis des

mutations du virus pourraient réduire leur efficacité.

EB. On ignore aussi l'impact de la vaccination sur la transmission virale. C'est pour ça qu'il faut garder les gestes barrières même si on est vacciné.

CB. En tout cas, je suis soulagée d'être protégée d'une forme grave et de pouvoir participer à l'immunité collective.

EB. J'apprécie aussi d'être vacciné pour ne pas mettre en danger ma grande famille. Cette immunité collective nous permettra de retrouver une vie plus libre.

CB. Encore faut-il que les laboratoires puissent nous livrer des doses dans nos cabinets. On ne dispose que de l'AstraZeneca mais en espérant avoir vite l'accès aux autres.

EB. L'idéal serait d'avoir le choix du vaccin, mais l'urgence est de vacci-

ner le plus grand nombre d'entre nous et les plus vulnérables en priorité.

CB. J'ai l'impression que cette campagne vaccinale souffre d'une mauvaise communication.

EB. Tu as raison, l'info en continu, parfois contradictoire, n'aide pas à donner confiance. Selon son libre arbitre, avec le sens de l'intérêt commun, sans prosélytisme, se vacciner ou pas ? That is the question !

CB. « It's up to you ! ». On espère se voir bientôt pour un verre en terrasse.

EB. Avec plaisir. « See you later »



Par les Dr Candice Beaufort et Eric Beck



Trouvez l'intrus dans les prénoms suivants :  
**Brian – Bruno – Mathilda – Theresa**

## 7 DIFFÉRENCES



## Les Mots Mêlés de Mai

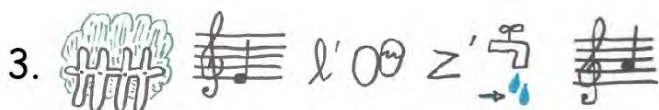
"Ce que la Terre nous offre au Printemps"

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| M | T | P | P | A | M | P | L | E | M | O | U | S | S | E | E | Z |
| Y | T | Â | T | U | L | I | P | E | V | R | T | N | U | L | H | C |
| O | T | Q | G | A | I | H | T | Y | S | R | O | F | L | B | T | C |
| S | R | U | A | R | J | B | M | T | U | X | K | I | S | V | N | C |
| O | E | E | K | U | U | F | M | U | Q | E | U | P | E | T | E | C |
| T | D | R | A | J | B | A | M | C | S | Q | V | K | S | S | M | E |
| I | E | E | U | G | Q | E | A | B | N | X | T | B | I | I | D | R |
| S | D | T | G | X | J | S | R | O | E | B | R | A | A | R | W | I |
| V | N | T | C | I | P | A | J | G | E | T | T | O | R | A | C | S |
| P | C | E | L | E | R | I | C | B | I | X | O | T | F | C | E | E |
| M | H | S | R | S | R | C | Z | I | S | N | W | K | U | S | B | S |
| W | Z | G | B | N | L | M | V | H | N | E | E | F | Z | U | R | W |
| W | E | N | Z | I | I | M | U | W | M | T | P | I | U | M | A | O |
| S | U | D | R | C | X | Z | F | H | S | E | H | V | B | F | B | S |
| M | A | G | N | O | L | I | A | V | Y | K | A | E | E | X | U | Y |
| C | I | T | R | O | N | C | A | M | A | S | S | I | A | X | H | C |
| C | N | J | E | V | A | R | E | T | T | E | B | U | W | X | R | O |

- |             |           |              |
|-------------|-----------|--------------|
| ASPERGES    | AUBERGINE | BETTERAVE    |
| CAMASSIA    | CAROTTE   | CELERI       |
| CERISES     | CITRON    | FORSYTHIA    |
| FRAISES     | JACINTHE  | JONQUILLE    |
| MAGNOLIA    | MENTHE    | MUGUET       |
| MUSCARIS    | MYOSOTIS  | PAMPLEMOUSSE |
| PÂQUERETTES | RHUBARBE  | TULIPE       |

## Le Jeu des 3 Rébus

Retrouvez les noms de 3 célébrités. Laquelle a-t-elle donné son nom à l'une des rues de Mardeuil ?



votre réponse : n°

## SUDOKU

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
|   |   |   | 4 |   |   | 8 | 7 |   |
|   | 4 | 7 |   | 9 | 2 |   | 5 |   |
| 2 |   |   | 6 |   |   |   | 3 |   |
| 9 | 7 |   | 5 |   |   | 2 |   | 3 |
| 5 |   | 8 |   | 2 | 4 | 7 |   | 6 |
| 6 |   | 4 |   |   | 7 |   | 8 | 5 |
|   | 9 |   | 3 |   | 8 |   |   | 7 |
|   |   | 3 | 2 | 4 |   | 1 | 6 |   |
|   | 1 | 2 |   |   |   |   | 9 |   |

\* réponses en page 16

## Elections / Procuration

## Maprocuration : une première étape vers une procuration de vote complètement en ligne

Depuis le 6 avril 2021, il est désormais plus simple d'établir une procuration. Vous pouvez utiliser le nouveau téléservice, Maprocuration, puis aller en personne à la gendarmerie ou au commissariat avec un justificatif d'identité et la référence de confirmation du dépôt de la demande en ligne.

Ce dispositif en partie dématérialisé a été mis en place par le ministère de l'Intérieur pour tous les scrutins qui se dérouleront à compter du 11 avril 2021 et dans la perspective du double scrutin départemental et régional de juin 2021.

La procédure papier reste possible si vous ne pouvez ou ne souhaitez pas utiliser la voie numérique.

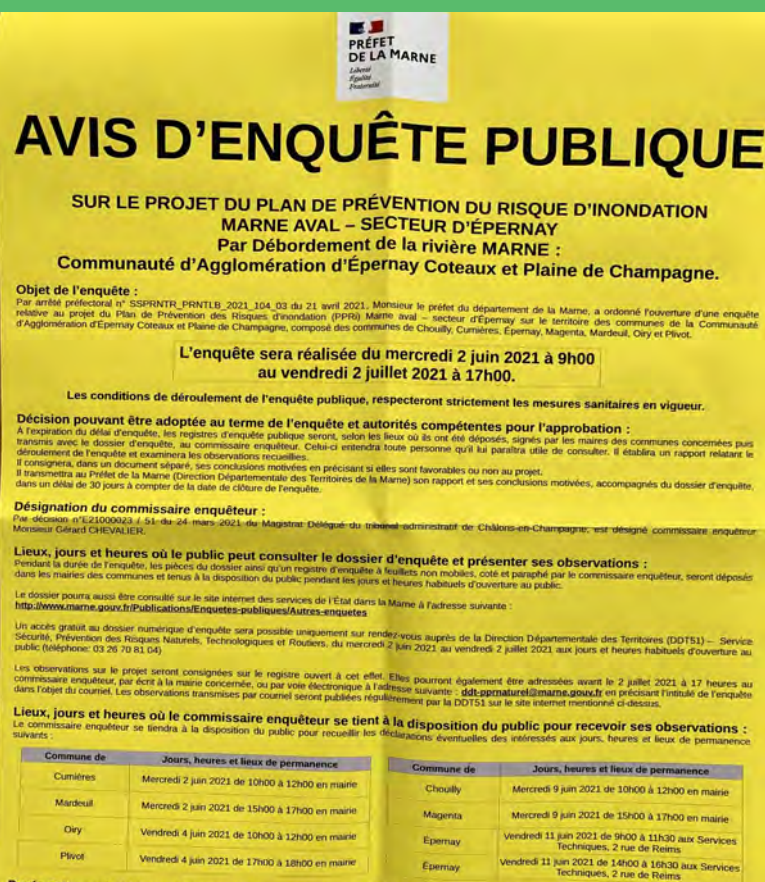
Vous pouvez donc toujours effectuer la démarche selon ces 2 autres modalités :

- imprimer [le formulaire disponible sur internet](#), puis le remettre, en personne et en présentant un justificatif d'identité, à la gendarmerie ou au commissariat ou au tribunal ou dans un lieu accueillant du public défini par le préfet ;
- remplir à la main le formulaire disponible sur place (gendarmerie ou commissariat ou tribunal, ou lieu accueillant du public défini par le préfet) et présenter en personne un justificatif d'identité.

Formulaire via ce lien : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R12675>

## Enquête publique PPRI : 2 juin de 15h à 17h en mairie

Le Plan de Prévention du Risque d'inondation (PPRI) est un outil de prévention qui régleme l'aménagement dans les zones inondables



**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

**SUR LE PROJET DU PLAN DE PRÉVENTION DU RISQUE D'INONDATION MARNE AVAL – SECTEUR D'ÉPERNAY Par Débordement de la rivière MARNE :**  
Communauté d'Agglomération d'Épernay Coteaux et Plaine de Champagne.

**Objet de l'enquête :**  
Par arrêté préfectoral n° SSPRINTRA-PPRNTLB-2021\_104 du 21 avril 2021, Monsieur le préfet du département de la Marne, a ordonné l'ouverture d'une enquête relative au projet du Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) Marne aval – secteur d'Épernay sur le territoire des communes de la Communauté d'Agglomération d'Épernay Coteaux et Plaine de Champagne, composé des communes de Chouilly, Cumières, Épernay, Magenta, Mardeuil, Oiry et Pivrot.

**L'enquête sera réalisée du mercredi 2 juin 2021 à 9h00 au vendredi 2 juillet 2021 à 17h00.**

Les conditions de déroulement de l'enquête publique, respectent strictement les mesures sanitaires en vigueur.

**Décision pouvant être adoptée au terme de l'enquête et autorités compétentes pour l'approbation :**  
À l'expiration du délai d'enquête, les registres d'enquête publique seront, selon les lieux où ils ont été déposés, signés par les maires des communes concernées puis transmis avec le dossier d'enquête, au commissaire enquêteur. Celui-ci entendra toute personne qui lui paraîtra utile de consulter. Il établira un rapport relatant le déroulement de l'enquête et examinera les observations recueillies. Il consignera, dans un document séparé, ses conclusions motivées en précisant si elles sont favorables ou non au projet. Il transmettra au Préfet de la Marne (Direction Départementale des Territoires de la Marne) son rapport et ses conclusions motivées, accompagnés du dossier d'enquête, dans un délai de 30 jours à compter de la date de clôture de l'enquête.

**Désignation du commissaire enquêteur :**  
Par décision n°E21000023 / 51 du 24 mars 2021, le Magistrat Délégué au travail administratif de Châlons-en-Champagne, est désigné commissaire enquêteur Monsieur Gérard CHEVALIER.

**Lieux, jours et heures où le public peut consulter le dossier d'enquête et présenter ses observations :**  
Pendant la durée de l'enquête, les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront déposés dans les mairies des communes et tenus à la disposition du public pendant les jours et heures habituels d'ouverture au public.

Le dossier pourra aussi être consulté sur le site internet des services de l'État dans la Marne à l'adresse suivante : <http://www.marne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Autres-enquetes>

Un accès gratuit au dossier numérique d'enquête sera possible uniquement sur rendez-vous auprès de la Direction Départementale des Territoires (DDT51) – Service Sécurité, Prévention des Risques Naturels, Technologiques et Routiers, du mercredi 2 juin 2021 au vendredi 2 juillet 2021, aux jours et heures habituels d'ouverture au public (03 25 70 81 04).

Les observations sur le projet seront consignées sur le registre ouvert à cet effet. Elles pourront également être adressées avant le 2 juillet 2021 à 17 heures au commissaire enquêteur, par écrit à la mairie concernée, ou par voie électronique à l'adresse suivante : [ddt51@marne.gouv.fr](mailto:ddt51@marne.gouv.fr) en précisant l'intitulé de l'enquête dans l'objet du courriel. Les observations transmises par courriel seront publiées régulièrement par la DDT51 sur le site internet mentionné ci-dessus.

**Lieux, jours et heures où le commissaire enquêteur se tient à la disposition du public pour recevoir ses observations :**  
Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recueillir les observations éventuelles des intéressés aux jours, heures et lieux de permanence suivants :

| Commune de | Jours, heures et lieux de permanence            | Commune de | Jours, heures et lieux de permanence   |
|------------|---|------------|--|
| Cumières   | Mercredi 2 juin 2021 de 10h00 à 12h00 en mairie | Chouilly   | Mercredi 9 juin 2021 de 10h00 à 12h00 en mairie                                |
| Mardeuil   | Mercredi 2 juin 2021 de 15h00 à 17h00 en mairie | Magenta    | Mercredi 9 juin 2021 de 15h00 à 17h00 en mairie                                |
| Oiry       | Vendredi 4 juin 2021 de 10h00 à 12h00 en mairie | Épernay    | Vendredi 11 juin 2021 de 9h00 à 11h30 aux Services Techniques, 2 rue de Reims  |
| Pivrot     | Vendredi 4 juin 2021 de 17h00 à 18h00 en mairie | Épernay    | Vendredi 11 juin 2021 de 14h00 à 16h30 aux Services Techniques, 2 rue de Reims |

## Dépôt de pain

Suite à la fermeture de la boulangerie, un dépôt de pain a été créé à la salle des fêtes depuis le 15 Mars dernier. Il est ouvert du lundi au dimanche (sauf le mercredi), de 7h à 13h

Une réflexion est menée pour trouver, à terme, une solution pérenne.

Si les commerces locaux sont importants, force est de constater qu'il est fréquenté par un nombre assez faible d'habitants ...



## Travaux voirie (à venir)

Des travaux d'enfouissement des réseaux téléphoniques et électriques auront lieu en 2021 : RUE ÉMILE ZOLA et RD 3

Une réunion publique sera réalisée au préalable avec les riverains.



## Conférences

Dans le cadre « Mardeuil fait sa culture », perturbé par le confinement-reconfinement, il est prévu la conférence LALIQUE le 19 Mai à 18h à la salle des fêtes (limitée en nombre).

Ensuite, une sortie Reims Art Déco fin mai, à discuter lors de la conférence ...



## SOLUTIONS DES JEUX :

Intrus : Bruno. Les 3 autres partagent le même patronyme : May (Mai en anglais) : Brian May, guitariste du groupe Queen, Mathilda May, actrice et metteuse en scène française, Theresa May, femme politique anglaise et ex-première Ministre. Bruno peut, quant à lui, s'appeler Mars.

mots-mêlés : pas de mot-mystère à trouver mais si vous avez fini, vous êtes autorisé(e) à chanter « Une Souris Verte » pour vous récompenser !

jeu des 3 rébus : 1.Nikos Aliagas, journaliste et animateur télé et radio. 2. Pierre-Gilles de Gennes, physicien et prix Nobel 3.Emile Zola, écrivain et journaliste = une rue de notre beau village porte son nom !